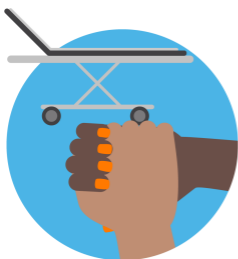
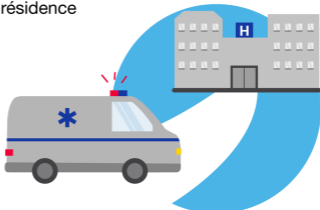


Carte bancaire Orange Bank : zoom sur les garanties maladie ou blessure

En cas de maladie ou de blessure lors de vos déplacements privés ou professionnels, votre carte bancaire Orange Bank comprend notamment* les garanties suivantes :

Le transport vers un service hospitalier ou le rapatriement sur votre lieu de résidence



La présence de l'un de vos proches si vous êtes hospitalisé au moins 10 jours sur le lieu de l'événement

La prise en charge de la prolongation de votre séjour si nécessaire – 10 nuits maximum



Une avance sur vos frais d'hospitalisation

Le remboursement des frais médicaux engagés **non pris en charge**



*Liste non exhaustive

Des garanties optimales avec la carte Premium

Bénéficiez de niveaux de garantie supérieurs en cas de maladie ou de blessure grâce à votre carte Premium Orange Bank.



Par exemple, l'assistance incluse vous rembourse **jusqu'à 155 000 euros** maximum vos frais médicaux engagés non pris en charge (contre 11 000 euros maximum pour la carte standard).

